Liste des éléments de paysage

Dénomination	Numéro	Typologie
Maison de Maître de Montplaisir, sa rotonde, sa chapelle et ses abords	LP1	Grands domaines et maisons bourgeoises
Ecrin boisé des Moulins	LP2	Patrimoine végétal
Château de Gaillard, ses dépendances et ses abords boisés plantés de cèdres	LP3	Grands domaines et maisons bourgeoises
Château des Tilleuls, ses dépendances, son pigeonnier et son parc	LP4	Grands domaines et maisons bourgeoises
Château de Jouannets et son parc planté de palmiers	LP5	Grands domaines et maisons bourgeoises
Maison de Maître de Cornélis et son parc planté de pins et de cèdres	LP6	Grands domaines et maisons bourgeoises
Ecrin boisé de respiration en milieu urbain	LP7	Patrimoine végétal
Alignement d'arbres le long de l'avenue Saint-Exupéry	LP8	Patrimoine végétal
Ecrin boisé des Estandinats	LP9	Patrimoine végétal
Maison de Maître de Bel Air, son chais et son parc planté de cèdres	LP10	Grands domaines et maisons bourgeoises
Château de Granaic, ses dépendances, son allée plantée et ses abords	LP11	Grands domaines et maisons bourgeoises
Château de Gros Bois, ses dépendances et ses abords	LP12	Grands domaines et maisons bourgeoises
Parc arboré, rue des Jardins	LP13	Patrimoine végétal
Mail planté des anciens fossés comblés sous les remparts	LP14	Places publiques
Château de Capdeville et son parc	LP15	Grands domaines et maisons bourgeoises
Double alignement de platanes en entrée de Fronton (RD4)	LP16	Patrimoine végétal
Ecrin boisé de respiration en milieu urbain à Sautc	LP17	Patrimoine végétal
Alignement d'arbres du Château Cransac	LP18	Patrimoine végétal
Pigeonnier du Chemin de Loujiac	LP19	Patrimoine rural
Pigeonnier du Chemin d'Orgueil	LP20	Patrimoine rural
Maison de Maître	LP21	Grands domaines et maisons bourgeoises
Maison de Maître de Ferran	LP22	Grands domaines et maisons bourgeoises
Maison de Maître de la Route de Fabas et son parc boisé	LP23	Grands domaines et maisons bourgeoises
Cèdre bleu du Liban	LP24	Patrimoine végétal
Pigeonnier de la ferme de Pellot	LP25	Patrimoine rural
Croix de chemin le long de la RD4	LP26	Edicules vernaculaires
Croix de chemin	LP27	Edicules vernaculaires
Pigeonnier de Caudeval	LP28	Patrimoine rural
Anciens abattoirs	LP29	Patrimoine industriel du XIXème siècle
Pigeonnier de Moureaux	LP30	Patrimoine rural
Cabane de vignes de Saumaté	LP31	Patrimoine rural
Les toilettes de la bascule	LP32	Edicules vernaculaires
Hôtel de ville	LP33	Grands édifices publics
Marché couvert	LP34	Grands édifices publics
Le puits de la rue de l'Eglise	LP35	Edicules vernaculaires
Cabane de vignes des Planes	LP36	Patrimoine rural
Cabane de vignes de la route de Villaudric	LP37	Patrimoine rural
Cabane de vignes des Faillères	LP38	Patrimoine rural
Pigeonnier de Boujac	LP39	Patrimoine rural
Maison de Maître	LP40	Grands domaines et maisons bourgeoises
Puits de Caudeval	LP41	Edicules vernaculaires
Ecrin boisé du domaine de Cransac	LP42	Patrimoine végétal
Boisement chemin de Pourradel	LP43	Patrimoine végétal
Boisement avenue de Castelnau	LP44	Patrimoine végétal

Légende

Bâti
Parcelles
Zonage du PLU
UA
UB
UBa
UBae
UC
UE
UF
UI
1AU
1AUI
1AUL
2AU
2AUF
2AUI
2AUL
A
Ag
An
Ath
Atg
Avr
N
NL
Np

Prescriptions surfaciques
Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme
Eléments de paysage protégés au titre des articles L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme
Secteurs de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
Espaces boisés classés au titre des articles L113-1 et L113-2 du Code de l'Urbanisme
Secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
Secteur soumis à PAPAG au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme

Prescriptions linéaires
Eléments de paysage à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
Secteurs de diversité commerciale à protéger au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme

Prescriptions ponctuelles
Eléments de paysage protégés au titre des articles L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme
Bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme

Liste des emplacements réservés

Numéro ER	Désignation	Surface en m²	Bénéficiaire
ER1	Création d'une voie d'accès secondaire pour la gendarmerie	863,85	Commune
ER2	Elargissement du Chemin du Buguet. Emprise=12m	458,96	Commune
ER3	Elargissement du Chemin du Buguet. Emprise=12m	658,94	Commune
ER4	Aménagement d'un giratoire à l'intersection du chemin de Grousac et l'Avenue de Villaudric	2143,82	Commune
ER5	Accès à la zone verte et parking éventuel de délestage	14490,24	Commune
ER6	Elargissement du Chemin du Buguet. Emprise=12m	925,27	Commune
ER7	Elargissement du chemin du Moulin et aménagement emprise du carrefour de Louchan	1727,74	Commune
ER8	Aménagement du carrefour entre la rue de Sautc et le chemin du Moulin	76,56	Commune
ER9	Aménagement du carrefour entre le chemin de Capdeville et la route du Terme	46,16	Commune
ER10	Elargissement RD71A - Route du Terme. Emprise=9m	1271,34	Commune
ER11	Création voie de sécurité desserte école maternelle+prolongement rue de la Garenne	200,27	Commune
ER12	Aménagement du carrefour entre la rue de Balochan et l'avenue de Villandric	66,13	Commune
ER14	Elargissement carrefour+chemin de la Pelarette reliant chemin du Moulin à RD71a	976,30	Commune
ER15	Elargissement carrefour+chemin de la Pelarette reliant chemin du Moulin à RD71a	1023,98	Commune
ER16	Giratoire de la Dourdenne (RD4)	997,44	Commune
ER17	Elargissement du Chemin d'Orgueil (V.C.6). Emprise=9m	358,98	Commune
ER18	Elargissement du Chemin d'Orgueil (V.C.6). Emprise=9m	391,38	Commune
ER19	Elargissement du Chemin de Standinats. Emprise=9m	94,45	Commune
ER20	Elargissement du Chemin de Standinats. Emprise=9m	129,34	Commune
ER21	Elargissement du Chemin de Standinats. Emprise=9m	178,78	Commune
ER22	Elargissement du Chemin de Standinats. Emprise=9m	793,99	Commune
ER23	Elargissement du Chemin de Standinats. Emprise=9m	289,73	Commune
ER24	Création d'un cheminement piétons-cycles	74,07	Commune
ER26	Extension du cimetière	4643,86	Commune
ER28	Elargissement chemin d'Achat. Emprise=7m	782,87	Commune
ER30	Aménagement du carrefour entre l'avenue du Stade et le chemin de Baysaade	134,77	Commune
ER31	Aménagement du carrefour entre chemin de Cransac (VC9) et avenue du Stade (VC11)	265,27	Commune
ER32	Création d'une voie de désenclavement de la zone de loisirs. Emprise=9m	1050,95	Commune
ER35	Elargissement du Chemin du Buguet. Emprise=12m	389,60	Commune
ER36	Elargissement du chemin du Moulin et aménagement emprise du carrefour de Louchan	243,58	Commune
ER37	Aménagement carrefour route de Grisolle / chemin de Caillol. Emprise=4m	173,66	Commune
ER38	Aménagement carrefour entre la rue de la guinguette et le chemin des standinats	178,76	Commune
ER39	Aménagement carrefour entre la rue de la guinguette et la rue des bourdisquettes	156,02	Commune
ER40	Aménagement carrefour entre la rue de Sautc et le chemin des standinats	40,40	Commune
ER43	Aménagement du carrefour entre la route de Fabas et le chemin de Marmondan	136,42	Commune
ER45	Aménagement d'un chemin piétonnier. Emprise=3m.	438,28	Commune
ER46	Aménagement d'un chemin piétonnier. Emprise=3m.	325,84	Commune
ER47	Amorce de voirie (10m de largeur)	230,39	Commune
ER48	Aménagement du carrefour entre le chemin de Capdeville et le chemin de Pierres	96,98	Commune
ER49	Aménagement du carrefour entre le chemin de Pierres et l'ancien chemin de Villaudric	48,47	Commune
ER50	Elargissement RD71A - Route du Terme. Emprise=9m	1175,86	Commune
ER51	Aménagement du carrefour entre le chemin de Capdeville et la route du Terme	28,21	Commune
ER52	Aménagement du carrefour entre la rue de Sautc et le chemin du Moulin	62,44	Commune
ER53	Elargissement du chemin du Moulin et aménagement emprise du carrefour de Louchan	1033,50	Commune
ER55	Aménagement d'un giratoire entre la route de Toulouse et l'impasse de l'Abbé d'Arnoult	997,45	Commune
ER57	Elargissement du chemin de Pourradel. Emprise 15m	4700,72	Commune
ER59	Elargissement du chemin d'Achat. Emprise=7m	2075,10	Commune
ER60	Aménagement et élargissement de l'avenue de Villaudric. Emprise=15m	3243,31	Commune
ER62	Elargissement du chemin du Birou (3m)	1174,61	Commune
ER63	Emprise du fuseau LGV Bordeaux-Toulouse	9805,05	ETAT
ER64	Emprise du fuseau LGV Bordeaux-Toulouse	313071,34	ETAT
ER66	Aménagement et élargissement du chemin de Grousac	44904,43	Commune
ER67	Aménagement d'un chemin piétonnier (10m. de large)	1339,44	Commune
ER68	Aménagement d'un chemin piétonnier. Emprise=3m.	933,47	Commune
ER69	Amorce de voirie (12 m. de largeur)	308,84	Commune
ER71	Création d'un espace piéton	338,02	Commune
ER72	Cheminement piétons-cycles	636,07	Commune

Servitude I Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG)

Désignation	Zone PLU	Référence cadastrale	Superficie (ha)	Acquérir en cas de mise en demeure d'acquérir
Garrigues	UA	N389 N390 N512 N643 N967 N968 N969 N970 N971	0,52	Commune

Commune de Fronton

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°2

Planche centre-ville

Echelle: 1:3 500

Cachet et visa:

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal arrêtant la Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire,

Maître d'ouvrage: Commune de Fronton

Mission: PLU de Fronton

Sources: Parcellaire DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseils

Citadia Conseils - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tél : 05.63.02.11.41 / Fax : 05.63.02.12.47 / mail : mail-montauban@citadia.com

[INFRASTRUCTURES DES TERRITOIRES]

0 250 500 m